

L'ouragan 124 balaiera le CPE Chez Nous de Shefford!

Projet de loi 124 qui remplacera la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance.

A/S Denise Lamontagne, avocate
Secrétaire de la Commission des Affaires Sociales

Mémoire présenté par :

Conseil d'Administration du CPE Chez Nous
184 chemin Jolley
Shefford, J2M 1N4

Description du groupe signataire

Conseil d'Administration du CPE Chez Nous :

André Martin, parent et président
Sarah Holtmann, parent et vice-présidente
Sophie Laliberté, parent et trésorière
Sophie Harnois, parent et secrétaire
Annie Dorval, parent et administrateur
Suzanne Nadeau, parent, administrateur et directrice
Lucie Bégin-Fortin, parent, grand-parent et directrice intérim

Le CPE Chez Nous existe depuis août 2002 et offre des services de garde tant en milieu familial (100 places) qu'en installation (44 places, dont 10 poupons). Le territoire desservi est assez vaste : Shefford, Bromont, Waterloo ainsi que Granby.

Le CPE est relativement jeune et malgré cette jeunesse, les services aux responsables de garde ainsi qu'aux parents du milieu familial et de l'installation sont bien établis. L'équipe des éducatrices est très dynamique et pétillante, il en va de même pour les employées de bureau.

Le Conseil d'Administration a surmonté plusieurs obstacles depuis sa création : rénovations d'un bâtiment pour accueillir l'installation; champs d'épuration non conforme; problème d'eau potable, date d'ouverture retardée à plusieurs reprises, ... Mais jamais les membres du CA n'ont baissé les bras ou perdu le moral car ils ont toujours crus aux services de qualité pour leurs enfants.

Notre mission

« Nous désirons ardemment que chaque enfant qui passe par le CPE Chez Nous en ressorte en étant bien dans sa tête et dans son cœur afin qu'il soit fin prêt à recevoir toute l'information et les connaissances que le monde scolaire aura à lui offrir. C'est notre mission éducative. »

(extrait de la plate-forme pédagogique du CPE Chez Nous, août 2004).

Résumé

Le Conseil d'Administration du CPE Chez Nous de Shefford dénonce le projet de loi 124 déposé par la ministre Carole Thériault. Ce projet de loi aura des effets très négatifs sur l'ensemble du fonctionnement du CPE.

Les responsables de garde en milieu familial seront les premières touchées. Elles ne poursuivront probablement pas l'offre de leurs services dans le contexte prévu par le projet de loi.

Les services offerts aux enfants de l'installation seront également touchés. Le CPE devra faire face à des coupures budgétaires importantes, à un réaménagement des tâches administratives, à une perte du pouvoir des parents au sein du CA ainsi qu'à une perte de la qualité des services offerts aux parents et aux enfants.

Mémoire

« Attention, attention! Alerte politique en vigueur... Si la tendance se maintient, l'ouragan du projet de loi 124 viendra balayer le CPE Chez Nous de Shefford. Il est fort possible que celui-ci soit complètement anéanti au cours des prochains mois!! Que se passera-t-il pour les enfants? Où sera la qualité des services? »

Cela vous semble peut-être une introduction de mauvais goût, car il va s'en dire que nous n'avons pas du tout le coeur à rire depuis le dépôt du projet de loi 124 par la ministre Carole Thériault. Nous sommes vraiment inquiets pour l'avenir de notre CPE qui vient à peine de prendre son envol pour ainsi établir une vitesse de croisière tout à fait confortable :

- nos 100 places en milieu familial sont comblées ainsi que nos 44 places de l'installation;
- l'équipe des RSG vit un sentiment de confiance et un lien d'appartenance avec le CPE;
- les éducatrices ont mis sur pied la plate-forme pédagogique en tenant compte des valeurs que nous voulions mettre de l'avant pour nos enfants;
- la cuisine est tout à fait délectable et reflète les préoccupations actuelles en alimentation (nourriture biologique et faite maison);
- le personnel de bureau voit aux bons services pour les enfants, les parents, les RSG ainsi que pour le personnel éducateurs;
- nous, membres du CA, sommes maintenant familiers avec les rouages du CPE et gèreront efficacement un budget sans cesse amputé.

Le projet de loi 124, s'il est mis de l'avant viendra anéantir beaucoup d'efforts qui ont été faits depuis les deux dernières années au CPE Chez Nous. À commencer par l'accréditation des RSG. Nous avons passé en revue plusieurs candidates pour finalement choisir celles que nous avons jugées les meilleures et dignes de confiance afin de recevoir chez elles des enfants.

Nous offrons à ces responsables, des services pédagogiques et techniques qui répondent à leurs besoins. Nous avons su créer avec celles-ci un sentiment d'appartenance ainsi qu'un lien de confiance suffisamment solides pour qu'elles se sentent à l'aise de demander de l'aide lorsque nécessaire plutôt que de vivre dans l'isolement.

Il y a quelques jours, certaines d'entre elles affirmaient (avec les yeux pleins d'eau) que si elles étaient regroupées dans un bureau coordonnateur (ART. 38), elles préféreraient retourner en « privé », c'est-à-dire abandonner la garde à 7\$.

Qu'advient-il de la qualité des services si ces responsables font cavalier seul??
Les parents pourront-ils assumer la hausse des tarifs liés à cette décision??
Devront-ils changer leurs enfants de milieu de garde??

Nous en déduisons qu'il y aura une perte incontournable dans la qualité des services offerts aux enfants et parents du milieu familial.

Pour le CPE, les conséquences directes sont la perte d'emploi de l'adjointe pédagogique (37.5 heures/semaine) ainsi que la diminution d'environ 12 heures/semaine pour l'adjointe administrative. Donc, moins de revenus liés à ces postes (perte de salaires, perte d'allocation pour les bureaux occupés, etc...), réaménagement des tâches administratives qui aura un impact négatif sur les services aux enfants et aux parents.

De plus, nous serons dans l'obligation de réduire nos heures d'ouverture afin de ne pas sombrer dans un déficit. Hé oui, le CPE Chez Nous est ouvert 11 heures par jour alors que nous ne sommes subventionné que pour 10 heures de garde. Nous avons fait ce choix de façon très consciente afin de répondre aux besoins des familles qui profitent des services du CPE. En effet, plusieurs de nos parents travaillent à l'extérieur (soit Sherbrooke, Valcourt, Montréal,...) ce qui fait en sorte qu'en plus de leurs heures de travail, s'ajoute du temps de transport. Comment ces parents vont-ils pouvoir concilier travail-famille suite à l'adoption du projet de loi 124??

Le CPE Chez Nous, lors de sa création a choisi d'être et de demeurer un petit milieu de garde. C'est-à-dire que l'installation comporte seulement 44 places et celle-ci est viable entre autre grâce aux revenus provenant du milieu familial. A l'origine, le choix n'a pas été difficile à faire car l'orientation que nous voulions donner au CPE s'intégrait très bien dans cette vision. Nous voulions et avons obtenu une installation qui dégage une ambiance chaleureuse et familiale et non pas une mégasurface de service de garde. Les locaux que nous occupons sont ceux d'une maison de campagne rénovée pour accueillir les enfants. Nous profitons pleinement de la nature et du grand air! Nous sommes une grande famille et tous se connaissent.

Récemment, nous avons sondé les parents de l'installation afin de connaître leur degré de satisfaction par rapport aux services offerts par le CPE. Dans l'ensemble, les parents se disent très satisfaits de leur CPE car les services sont personnalisés et chaque enfant profite d'une attention particulière.

- 100% des répondants affirment que les valeurs transmises par le CPE sont très importantes;
- 93% affirment que l'ambiance générale dans la garderie est très importante pour eux ;
- 81% affirment que l'aspect familial et la petite taille de la garderie sont très important;
- 93% des répondants établissent leur sentiment d'appartenance au CPE à 4 ou plus sur une échelle de 1 à 5 (5 étant le plus élevé).

Nous faisons donc le constat que nous, le CA, avec l'aide de tout le personnel, avons su donner au CPE, une orientation pédagogique et une ambiance qui reflète les valeurs des parents utilisateurs du service. Il va s'en dire que cela se reflète dans le climat de travail qui règne au CPE : toutes les employées sont très souriantes!! Les parents nous en ont fait le commentaire dans le sondage et ce, à maintes reprises.

Avons nous vraiment besoin au sein de notre CA de deux personnes issues de la communauté (ART. 7) afin de nous aider à faire notre travail? Ne sommes nous pas dignes de confiance? Nous avons certainement le bien-être de nos enfants à coeur!

Mais que va-t-il nous arriver? C'est la question qui revient régulièrement à nos oreilles depuis le dépôt du projet de loi 124. **Serons-nous victime d'une commercialisation des places, d'une diminution de la qualité des services et possiblement d'une hausse des coûts pour les parents?** Cela va à l'encontre de l'essence même du CPE Chez Nous qui a choisi de miser sur la qualité des services offerts aux enfants. N'y a-t-il pas un dicton qui affirme que « dans les petits pots, les meilleurs onguents »?

Nous sommes également conscients que le système actuel n'est pas parfait. Cependant, pourrions-nous être consulté pour l'améliorer plutôt que de tout démanteler ce qui nous avons mis tant d'énergie à construire? Après tout, nous possédons une certaine expertise en ce qui concerne les services de garde.

Nos enfants sont notre avenir et la vôtre aussi, n'en valent-ils pas la peine? Nous ne sommes pas en train de placer des conserves de petits pois sur les tablettes d'une grande surface : nous stimulons, socialisons, développons des compétences chez les enfants (tout en jouant évidemment!) afin de bien les outiller pour faire face au futur.

« Attention, attention! Alerte politique en vigueur... Si la tendance se maintient, l'ouragan du projet de loi 124 aura changé de cap et le CPE Chez Nous de Shefford sera sain et sauf. Hourra! pour les enfants, les parents et l'avenir du Québec! »

C'est ce que nous souhaitons entendre!

Merci de nous avoir lu.

Le CA du CPE Chez Nous
Shefford.